

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE
DE L'EXERCICE 2018. BUDGET ANNEXE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE.
DÉCISION

Séance du 25 juin 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq juin à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, Mme Dumas, M Acquaviva, M Dubos, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, M Claudin, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Nardini, M Alban, M Pages, M Bouteyre, Mme Baron, Mme Barrière, M Auffret, M Roucher, M Delpech, M Garnier, Mme Rivière, Mme Durand, M Guichoux, M Cases, M Morisset, M Cristofoli, M Ouillade

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Braun à Mme Dumas
Mme Le Moller à M Garnier
M Leblond à M Acquaviva
Mme Demare à Mme Layrisse

Absent(s) :

M Demanes, M Barat, Mme Rigaud

Secrétaire de séance : Mme Françoise Hanusse.

La séance est ouverte,

Délibération du : 25 juin 2019
Rendue exécutoire le : 27 juin 2019
Publiée le : 27 juin 2019

Signé : Le maire Jacques Mangon

Délibération du conseil municipal

Séance du 25 juin 2019

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2018. BUDGET ANNEXE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE. DÉCISION

M Antoine Augé, Adjoint au maire délégué aux Finances, au personnel, à l'administration générale et aux déplacements présente le rapport suivant.

Conformément aux dispositions de la comptabilité publique M4, le Conseil Municipal est appelé à décider de l'affectation du résultat de chaque exercice.

Il vous est aujourd'hui proposé de décider de l'affectation du résultat de l'exercice 2018 du Budget Annexe de la production d'énergie et de sa reprise dans les comptes de la commune sur l'exercice 2019 au vu des résultats suivants :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice	Excédent : 30 287,22 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent : 47 500,28 €
- Résultat de clôture à affecter (A1)	Excédent : 77 787,50 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent: 0,01 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur	Déficit : - 0,01 €
- Résultat comptable cumulé	Équilibre : 0,00 €
- Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0,00 €
- Recettes d'investissement restant à réaliser	0,00 €
- Solde des restes à réaliser	0,00 €
- <i>Besoin réel de financement</i>	<i>0,00 €</i>

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire

- En couverture du besoin réel de financement dégage à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	0,00 €
- En dotation complémentaire de réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	77 787,49 €
SOUS-TOTAL (R 1068)	77 787,49 €
- En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R 002)	0,01 €
TOTAL (A1)	77 787,50 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 0,01 €	D001 : solde d'exécution 0,00 €	R001 : solde d'exécution R1068 : excédent fonctionnement capitalisé 77 787,49 €

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Décide de l'affectation du résultat de l'exercice 2018 et de sa reprise dans les comptes de la commune sur l'exercice 2019 comme décrit ci-dessus.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **31 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 25 juin 2019
pour expédition conforme
Le maire,



Jacques Mangon



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG19_053
Date de la décision:	2019-06-25 00:00:00+02
Objet:	AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2018. BUDGET ANNEXE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE. DÉCISION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	033-213304496-20190625-DG19_053-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-213304496-20190625-DG19_053-DE-1-1_0.xml	text/xml	998
<i>nom de original:</i>		
DG19_053.pdf	application/pdf	640619
<i>nom de métier:</i>		
70_DE-033-213304496-20190625-DG19_053-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	640619

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 juin 2019 à 10h42min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 juin 2019 à 10h42min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 juin 2019 à 10h42min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 juin 2019 à 10h43min22s	Reçu par le MI le 2019-06-27